



## **“La voix des PME en Europe”**

### **Communiqué de Presse**

Pour publication immédiate

#### **Responsabilité Sociale des Entreprises : Les PME européennes déconseillent vivement aux autorités publiques d’ajouter des règlements contraignant**

**Bruxelles, le 14 novembre 2003.** L’ UEAPME, l’association européenne des employeurs PME, a réitéré son refus de règlements juridiquement contraignant dans le cadre du débat sur la Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE) lors de la troisième Conférence Européenne sur ce sujet, qui se déroule ce jour à Venise. La conférence, organisée par la Présidence Italienne, a essentiellement porté sur le “Rôle des politiques publiques dans la promotion de la RSE ».

“Les autorités publiques en Europe jouent un rôle très important dans l’élaboration des politiques qui encourage une attitude socialement responsable au sein des entreprises. Mais elles doivent être conscientes de la différence entre encourager la RSE et imposer des procédures lourdes et des audits coûteux. Le deuxième choix s’avérait être une charge supplémentaire de trop pour les PME en Europe » a déclaré **Hans Werner Müller**, Secrétaire Général de l’ UEAPME à la conférence.

Lors de son intervention, M. Müller a souligné que l’objectif premier des autorités publiques dans le cadre de la RSE est de créer un environnement dans lequel les entreprises et en particulier les PME soient en mesure d’ agir en accord avec les principes de la RSE.

Le Secrétaire Général de l’ UEAPME a également souligné le rôle des autorités publiques dans l’aide à fournir aux PME sur la manière de mieux faire apparaître les pratiques dans le cadre de la RSE qu’elles mènent déjà.

“Les petites entreprises sont conscientes du rôle qu’elles jouent dans la société car elles sont ancrées dans les communautés locales. Mais la plupart du temps les PME ne réalisent pas qu’elles mènent des pratiques dans le cadre de la RSE. C’est pourquoi, les autorités publiques ont la charge d’aider les entrepreneurs à intégrer la RSE d’une manière plus consciente dans leur gestion » a commenté M. Müller.

Par ailleurs, L’ UEAPME demande aux participants du forum de prendre en compte les caractéristiques propres aux PME. L’association rejette l’idée d’appliquer les outils et les approches actuels tels que le rapport minutieux, aux PME car ces outils ont été créés pour les grandes entreprise et seraient infaisables pour les PME. “Si les autorités publiques désirent que les PME mettent en oeuvre les principes de la RSE, elles doivent alors saisir entièrement les principes de base des petites entreprises qui diffèrent totalement de ceux des grandes entreprises » a conclu M. Müller.

\*\*\*\*\* Fin \*\*\*\*\*

**Remarque pour les éditeurs:** Pour plus d’information veuillez contacter Luc Hendrickx on tel +32 2 230 7599

Raphael Anspach, Press officer  
Tel: +32 2 230 7599/ Fax: +32 2230 7861  
Email: [pressoffice@ueapme.com](mailto:pressoffice@ueapme.com)  
Web: [www.ueapme.com/pressroom](http://www.ueapme.com/pressroom)